



VILLE DE L'ISLE-ADAM

Dossier suivi par :

Direction Générale des Services - Secrétariat
Sandrine GUERARD
Tél. : 01.34.08.19.52
Fax : 01.34.08.19.75
s.guerard@ville-isle-adam.fr

L'Isle-Adam le 24 août 2020

Réf : MV/SG/n°43

Objet : Dossier de demande de subvention municipale 2021.

Les dossiers de demande de subvention sont désormais à transmettre en ligne, à l'adresse suivante :

- <https://www.ville-isle-adam.fr/vie-associative/demande-de-subvention>

Vous devez créer ou mettre à jour votre fiche association et remplir le formulaire de demande de subvention. Il n'est pas nécessaire de nous envoyer une copie papier ou mail. Vous trouverez ci-joint une note d'explication qui vous informera de la marche à suivre.

Si vous ne disposez pas de l'accès à Internet, vous pouvez demander un dossier auprès de la Mairie au Secrétariat de la Direction Générale des Services.

Les subventions 2021 doivent être votées au cours de la réunion du Conseil Municipal prévue le 11 décembre 2020, je vous demande donc de bien vouloir transmettre vos demandes, **au plus tard le vendredi 9 octobre 2020.**

Comptant sur votre coopération et vous en remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, mes sentiments les meilleurs.

Pour Le Maire,
L'Adjoint chargé des Finances,

Michel VRAY



B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75
www.ville-isle-adam.fr

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Maire
s.poniatowski@ville-isle-adam.fr